

COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 30 avril 2026

Date de convocation : 21/04/2026

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le 06/05/2026

ID : 017-211700869-20260430-CFU2025_COMMUNE-BF



Délibération N° 2026/05/041

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	24
Votants :	26
Quorum :	14

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de FOURRÉ Jean-Luc, 1^{er} adjoint.

Présents : PANNAUD Eric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, DAVID Claudia, CANUS Daniel, LA ROSA Déborah, BERTOT Jacques, BONNIN Marylène, SIAUDEAU Michel, adjoints ; CLÉMENT Anne-Gaëlle, CARTON Jean-Pierre, conseillers délégués ; BOTON Monique, FAVEREAU Laurent, DUQUESNE Laurent, WATTEBLED Stéphane, MEGE Jennifer, JEAN Ludivine, ANTONICELLI Thomas, DIENON Grégory, GOINEAU Sophie, GUERIN Florian, BARON Arnaud, GAUDIN Julie, LABROUSSE Marie, GONCALVES Charlotte, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : FOURNALES Sandrine pouvoir à GUERIN Florian, MORAUD Laurent pouvoir à WATTEBLED Stéphane, PINTO DE MATOS Maud pouvoir à GOINEAU Sophie.

Secrétaire de séance : CARTON Jean-Pierre.

M Fourré Jean-Luc, 1^{er} adjoint est élu président pour le vote du CFU 2025. Il expose au conseil municipal les éléments du CFU 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2023/06/049 du 18 septembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1 152 539,80		1 488 520,36		2 641 060,16
Opérations de l'exercice	2 685 232,78	3 448 628,22	4 105 433,48	2 565 246,76	6 791 665,26	6 013 874,98
Totaux	2 685 232,78	4 601 168,02	4 105 433,48	4 053 767,12	6 791 665,26	8 664 935,14
Résultats de 2025		1 915 935,24	42 656,36			1 873 268,88
Restes à réaliser	0	0	176 245,16		176 245,16	0,00
Totaux cumulés	2 685 232,78	4 601 168,02	4 282 678,64	4 053 767,12	6 957 911,42	8 664 935,14
Résultats définitifs		1 915 935,24	218 911,52			1 697 023,72

Budget principal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	63 547,91	-	53 183,50		116 731,41
Opérations de l'exercice	15 298,08	22 961,16	22 617,90	7 804,00	37 915,98	30 765,16
Totaux	15 298,08	86 509,07	22 617,90	60 987,50	37 915,98	147 496,57
Résultats de 2025		71 210,99		38 369,60		109 580,59
Restes à réaliser	0	0	0	0	0	0
Totaux cumulés	15 298,08	86 509,07	22 617,90	60 987,50	37 915,98	147 496,57
Résultats définitifs		71 210,99		38 369,60		109 580,59

Budget Annexe Immeuble Aliénor

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés			38 665,42		38 665,42	
Opérations de l'exercice	38 665,82	38 665,42	38 665,42	38 665,42	77 331,24	77 330,84
Totaux	38 665,82	38 665,42	77 330,84	38 665,42	115 996,66	77 330,84
Résultats 2025	0,40		38 665,42		38 665,82	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	38 665,82	38 665,42	77 330,84	38 665,42	115 996,66	77 330,84
Résultats définitifs	0,40		38 665,42		38 665,82	

Budget Annexe Lotissement Les Forgerons

Monsieur le Maire se retire au moment du vote en application de l'article L 2121-14 du CGCT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents :

- approuve le Compte Financier Unique 2025 pour le budget principal et les budgets annexes,
- donne pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire
Eric PANNAUD

Le secrétaire de Séance
Jean-Pierre CARTON

